L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC
PRES LE TRIBUNAL JUDICIAIRE -
TRIBUNAL DE POLICE DE MEAUX
46, Avenue S. ALLENDE
77108 MEAUX

ABANDON DES POURSUITES

L'Officier du Ministère Public

à

Maître Allan SCHINAZI
174 Rue de Courcelles
75017 PARIS

Références à rappeler :

Référence :
Rédacteur :

Maître,

Vous m'avez adressé un courrier concernant votre client

pour l'(les) infraction(s) suivante(s):

- 1 fois **000201** ARRET OU STATIONNEMENT DANGEREUX DE VEHICULE ART.R.417-9 AL.1,AL.2 C.ROUTE. ART.R.417-9 AL.3,AL.5 C.ROUTE.
 Infraction(s) relevée(s) à
 procès verbal n° dressé par avec le(s)
 véhicule(s) immatriculé(s) :

Après examen de cette affaire, je vous informe que j'ai décidé d'abandonner les poursuites à l'encontre de votre client .

Dans le cas ou votre client aurait fait l'objet d'une saisie administrative, le montant de la majoration lui sera remboursé par le trésor public.

La demande de restitution des points a été envoyé au service concerné.
Veuillez agréer, Maître, l'expression de mes salutations distinguées.

Fait à MEAUX, *le 12/10/2026*

L'OFFICIER DU MINISTERE PUBLIC

Le Commissaire Divisionnaire
ROUX Audr